



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DES APPALACHES

Municipalité de Sainte-Clotilde-de-Beauce

MANŒUVRE

Sous la responsabilité et les directives de l'inspecteur municipal, vous aurez comme tâches :

- Opérer des véhicules et machineries, tel que : camions, niveleuse, rétrocaveuse, tracteur avec souffleuse et gratte
- Effectuer l'entretien mécanique (maintenance et réparation) des véhicules et de la machinerie
- Effectuer les rondes de sécurité et autres vérifications d'usages sur les véhicules et machineries qui lui sont confiés et rapporter toute défectuosité à son supérieur
- Effectuer l'entretien des voies de circulation municipales
- Effectuer les travaux de déneigement, de déglçage, d'épandage d'abrasifs sur les rues et trottoirs
- Effectuer les tâches reliées aux eaux usées
- Effectuer toutes autres tâches connexes demandées par son supérieur

Possibilité de vous qualifier pour le poste d'inspecteur municipal d'ici 3 ans.

Vous possédez :

- Permis obligatoire classe 3
- Expérience pertinente en déneigement et en mécanique
- Expérience de conduite d'une niveleuse (un atout)
- Secondaire 5 ou équivalent
- Formation en santé sécurité (un atout)

Qualités requises :

- Faire preuve d'autonomie, de débrouillardise et de fiabilité
- Avoir un sens des responsabilités développé
- Détenir de bonnes habiletés et capacités physiques pour l'exécution de travaux manuels
- Faire preuve de polyvalence et de disponibilité
- Faire preuve de courtoisie

Horaire de travail :

- Durant la période hivernale : horaire variable, à discuter.
- Durant le reste de l'année : entre 32 et 40 heures, du lundi au vendredi, selon la demande de l'inspecteur municipal.

Le poste est permanent.

Date prévue d'entrée en fonction : 2018-06-04

Pour les candidatures (jusqu'au 25 mai 2018):
Courrier : 307B, rue du Couvent, Ste-Clotilde-de-Beauce, G0N 1C0
Télécopieur : 418-427-4303
Courriel : info@ste-clotilde.com

Pour information : Mme Brigitte Blais, directrice générale
418-427-2637